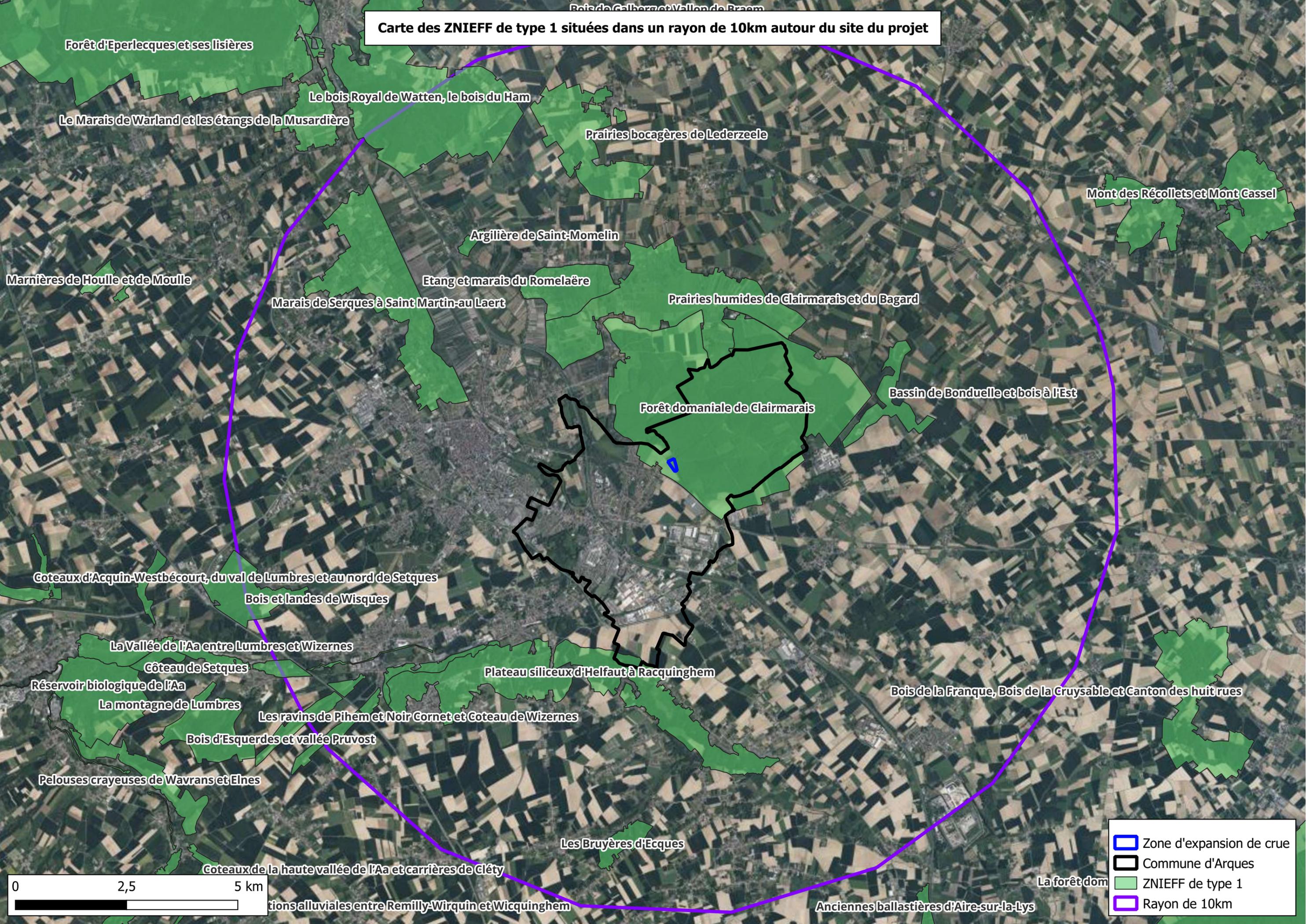


Carte des ZNIEFF de type 1 situées dans un rayon de 10km autour du site du projet



Forêt d'Eperlecques et ses lisières

Le bois Royal de Watten, le bois du Ham

Le Marais de Warland et les étangs de la Musardière

Prairies bocagères de Lederzeele

Mont des Récollets et Mont Cassel

Argillère de Saint-Momelin

Marnières de Houlle et de Moulle

Etang et marais du Romelaère

Marais de Serques à Saint Martin-au Laert

Prairies humides de Clairmarais et du Bagard

Bassin de Bonduelle et bois à l'Est

Forêt domaniale de Clairmarais

Coteaux d'Acquin-Westbécourt, du val de Lumbres et au nord de Setques

Bois et landes de Wisques

La Vallée de l'Aa entre Lumbres et Wizernes

Côteau de Setques

Réservoir biologique de l'Aa

La montagne de Lumbres

Plateau siliceux d'Helfaut à Racquinghem

Les ravins de Pihem et Noir Cornet et Côteau de Wizernes

Bois de la Franque, Bois de la Cruysable et Canton des huit rues

Bois d'Esquerdes et vallée Pruvost

Pelouses crayeuses de Wavrans et Elnes

Les Bruyères d'Ecques

Coteaux de la haute vallée de l'Aa et carrières de Cléty

La forêt dom

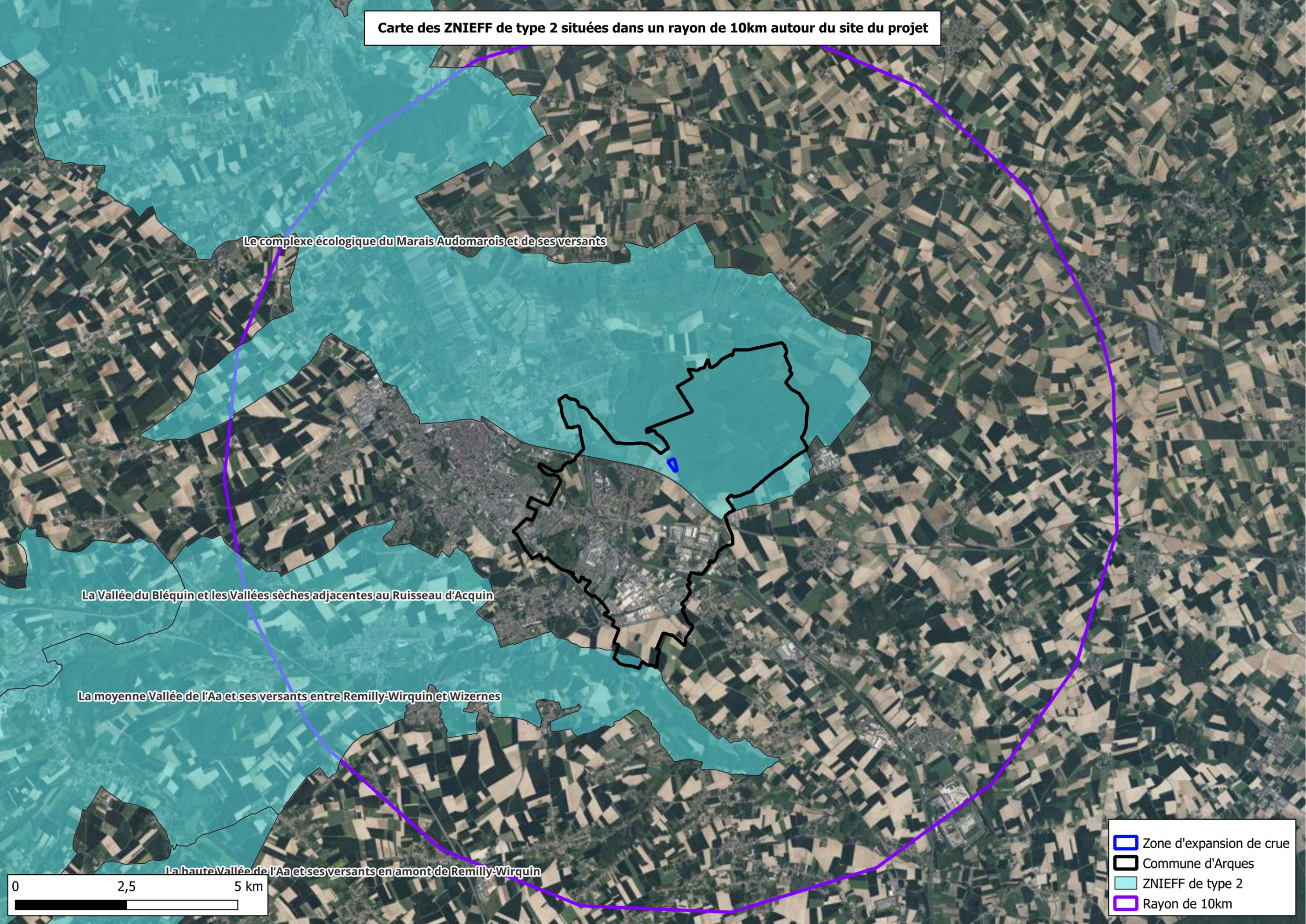
ations alluviales entre Remilly-Wirquin et Wicquinghem

Anciennes ballastières d'Aire-sur-la-Lys

- Zone d'expansion de crue
- Commune d'Arques
- ZNIEFF de type 1
- Rayon de 10km



Carte des ZNIEFF de type 2 situées dans un rayon de 10km autour du site du projet

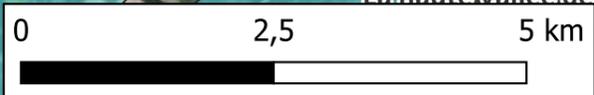


Le complexe écologique du Marais Audomarois et de ses versants

La Vallée du Bléquin et les Vallées sèches adjacentes au Ruisseau d'Acquin

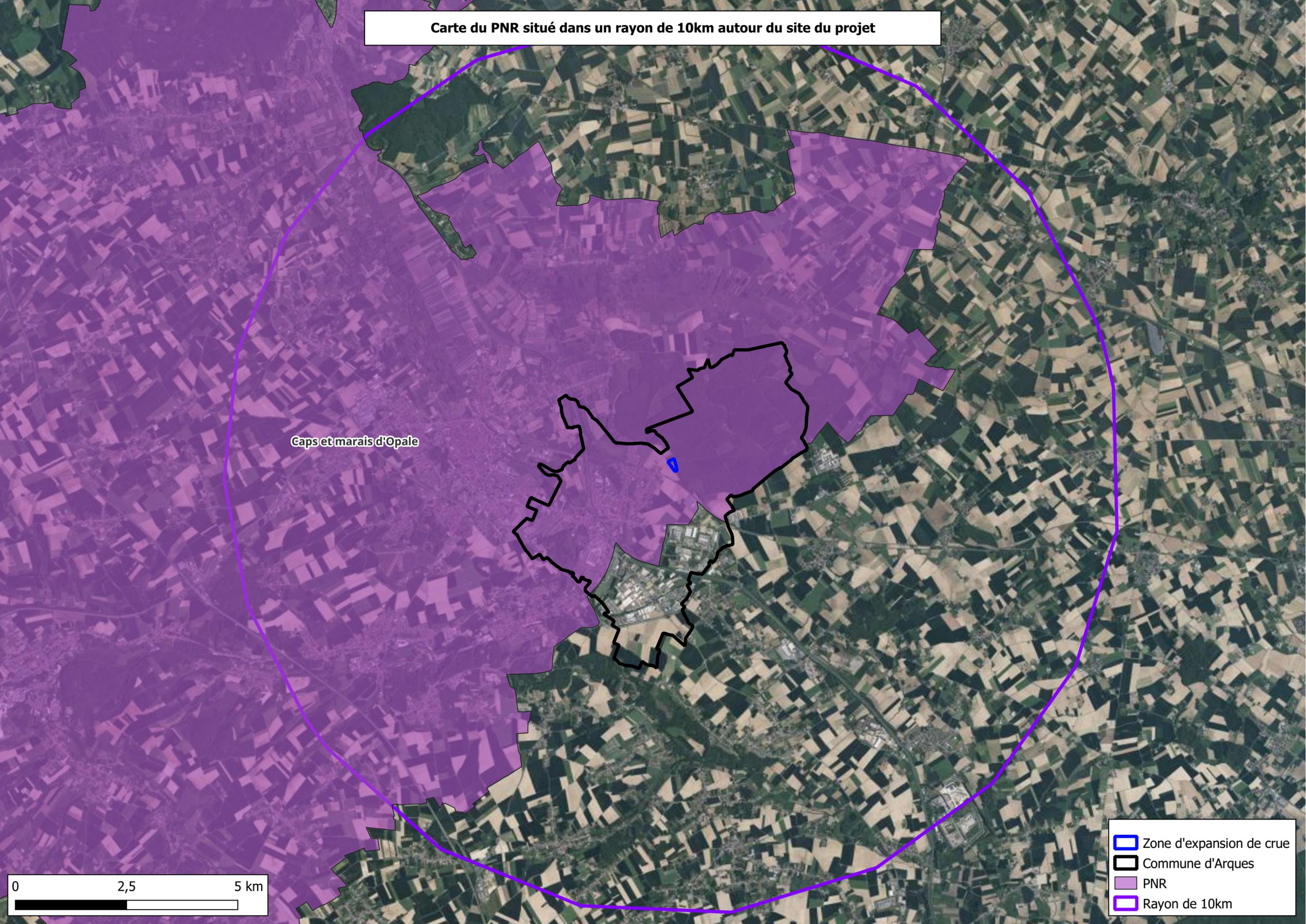
La moyenne Vallée de l'Aa et ses versants entre Remilly-Wirquin et Wizernes

La haute Vallée de l'Aa et ses versants en amont de Remilly-Wirquin



-  Zone d'expansion de crue
-  Commune d'Arques
-  ZNIEFF de type 2
-  Rayon de 10km

Carte du PNR situé dans un rayon de 10km autour du site du projet

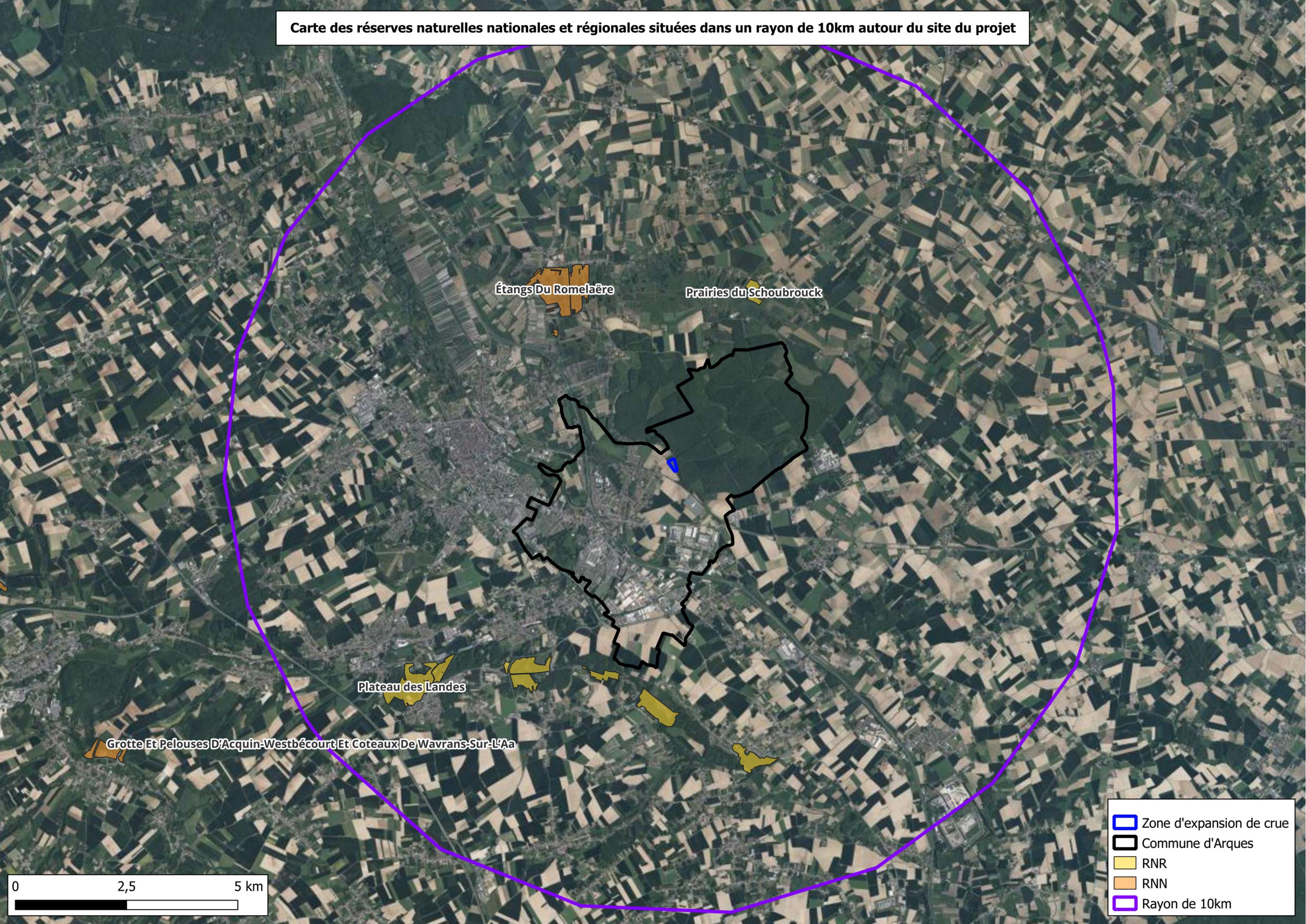


Caps et marais d'Opale

-  Zone d'expansion de crue
-  Commune d'Arques
-  PNR
-  Rayon de 10km



Carte des réserves naturelles nationales et régionales situées dans un rayon de 10km autour du site du projet



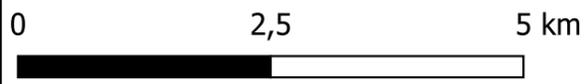
Étangs Du Romelaëre

Prairies du Schoubrouck

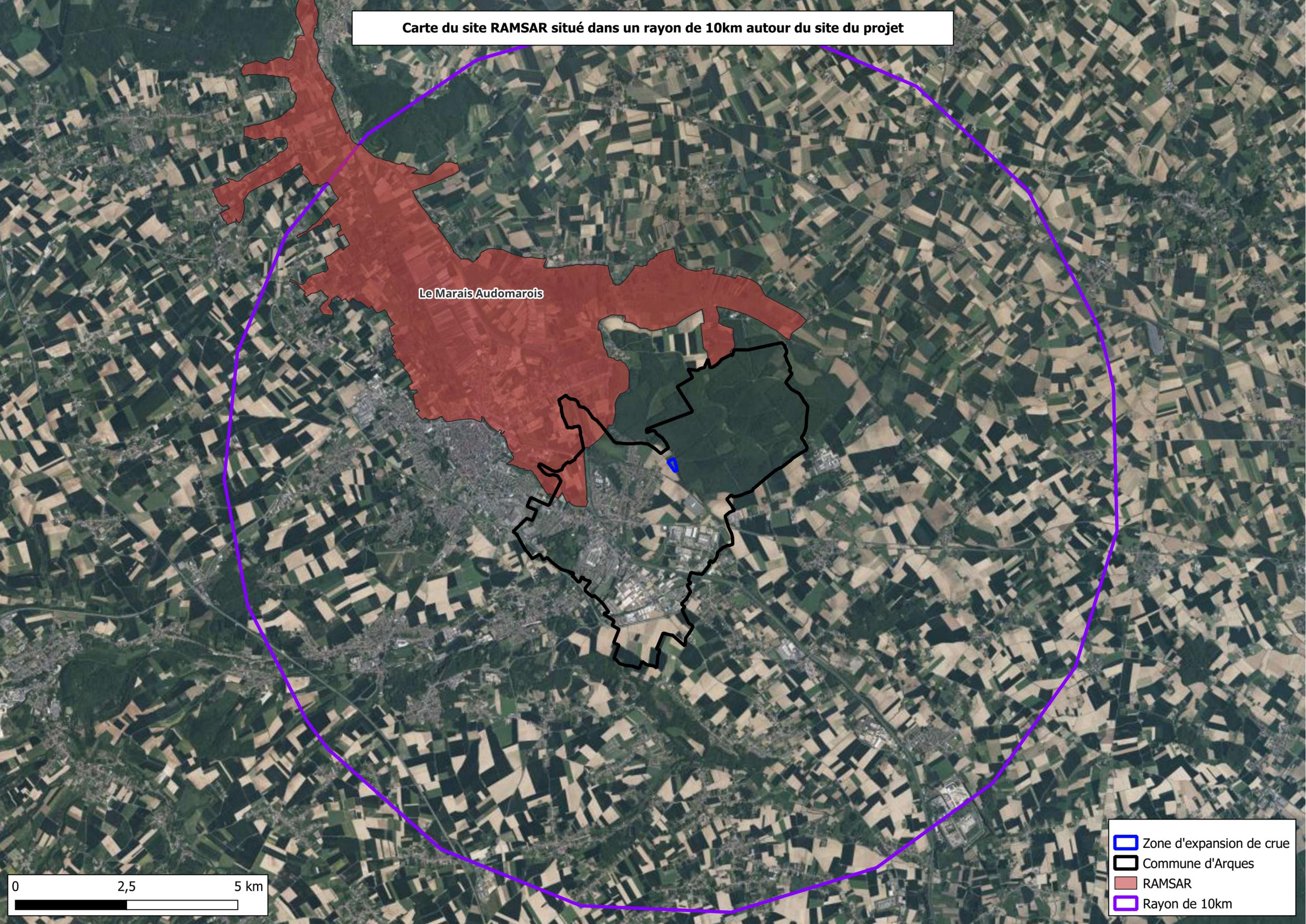
Plateau des Landes

Grotte Et Pelouses D'Acquin-Westbécourt Et Coteaux De Wavrans-Sur-L'Aa

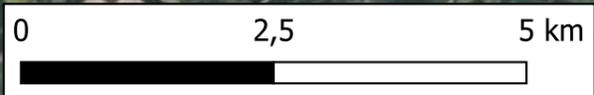
-  Zone d'expansion de crue
-  Commune d'Arques
-  RNR
-  RNN
-  Rayon de 10km



Carte du site RAMSAR situé dans un rayon de 10km autour du site du projet

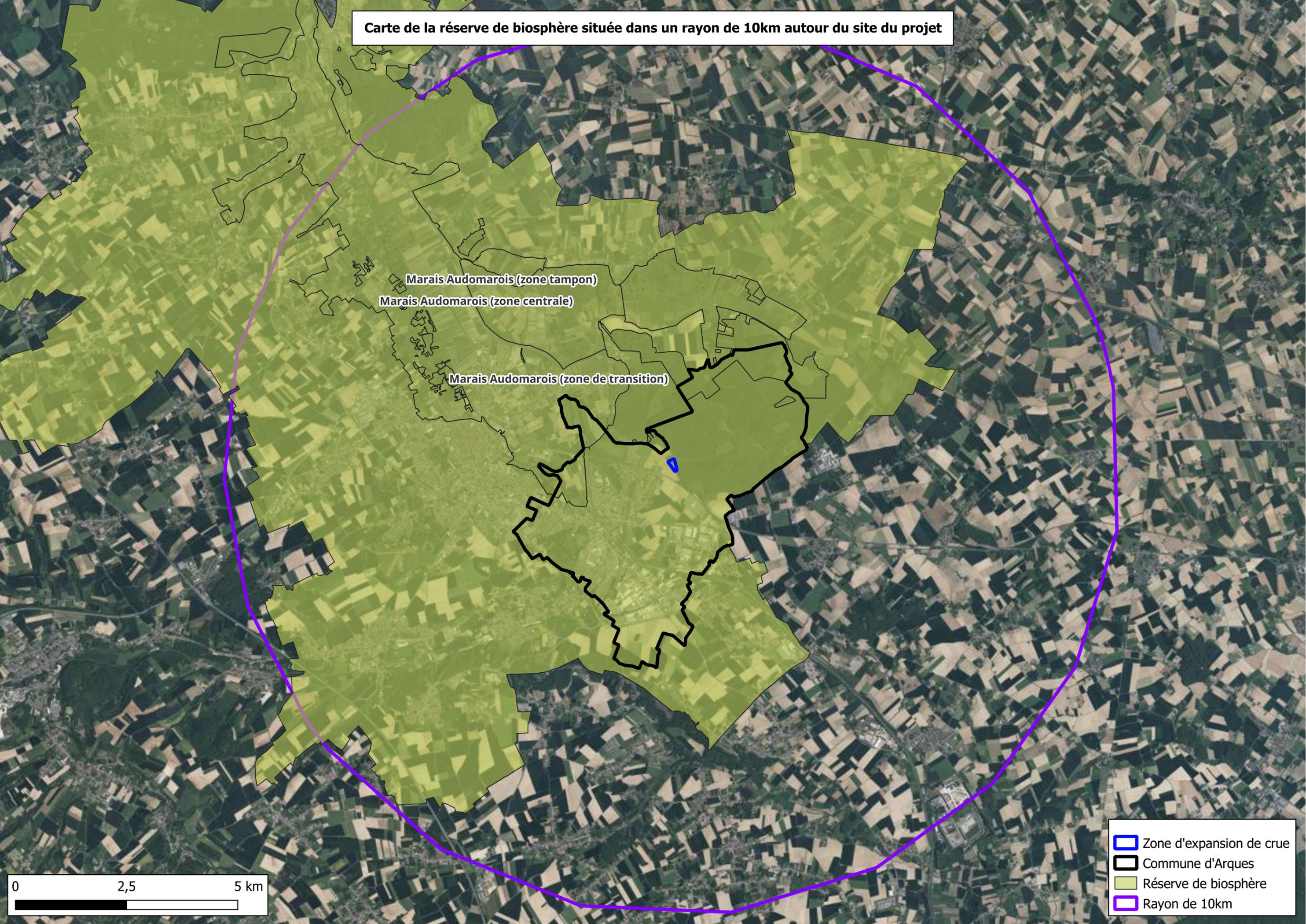


Le Marais Audomarois



-  Zone d'expansion de crue
-  Commune d'Arques
-  RAMSAR
-  Rayon de 10km

Carte de la réserve de biosphère située dans un rayon de 10km autour du site du projet



Marais Audomarois (zone tampon)

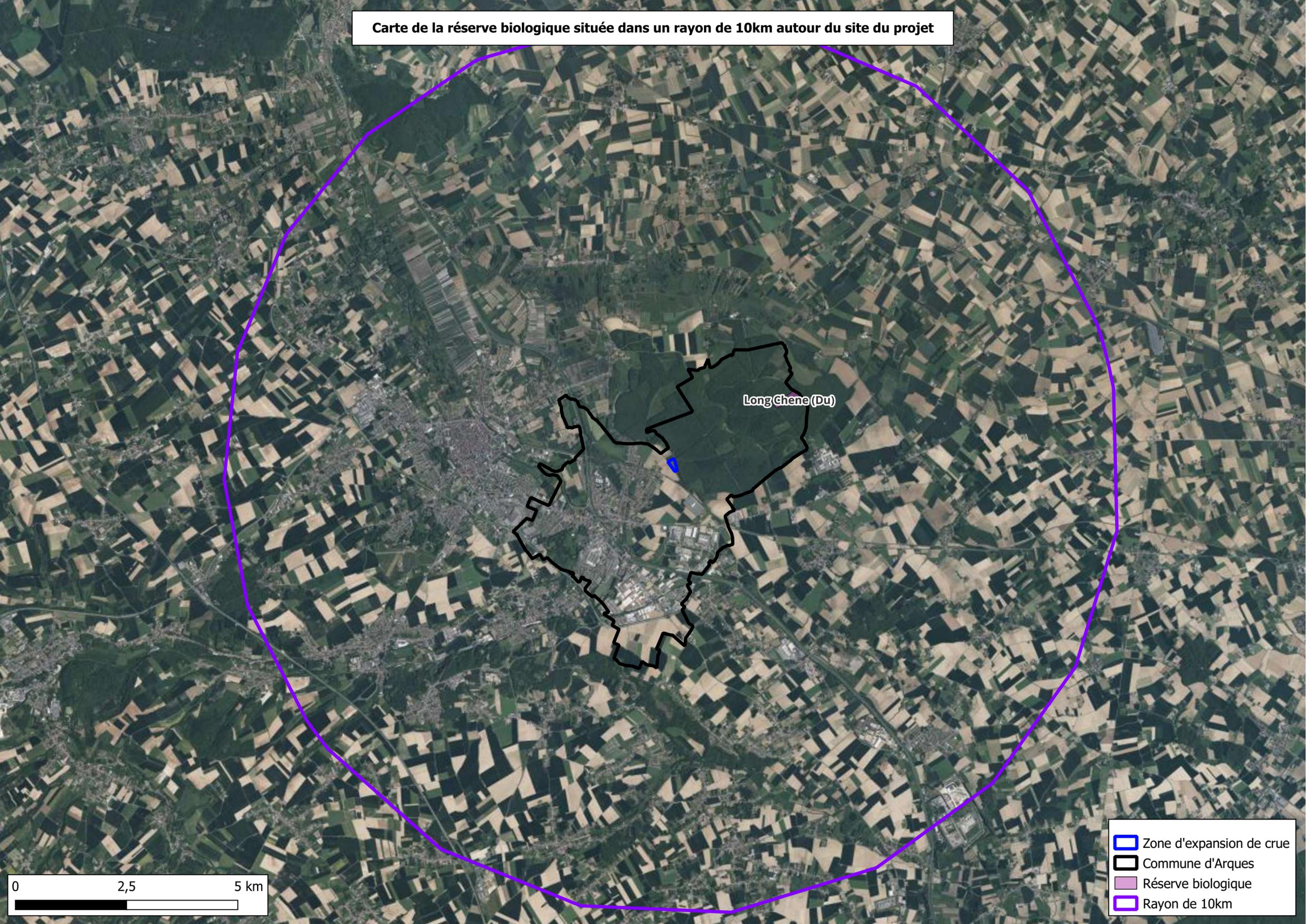
Marais Audomarois (zone centrale)

Marais Audomarois (zone de transition)

- Zone d'expansion de crue
- Commune d'Arques
- Réserve de biosphère
- Rayon de 10km

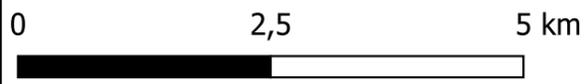
0 2,5 5 km

Carte de la réserve biologique située dans un rayon de 10km autour du site du projet

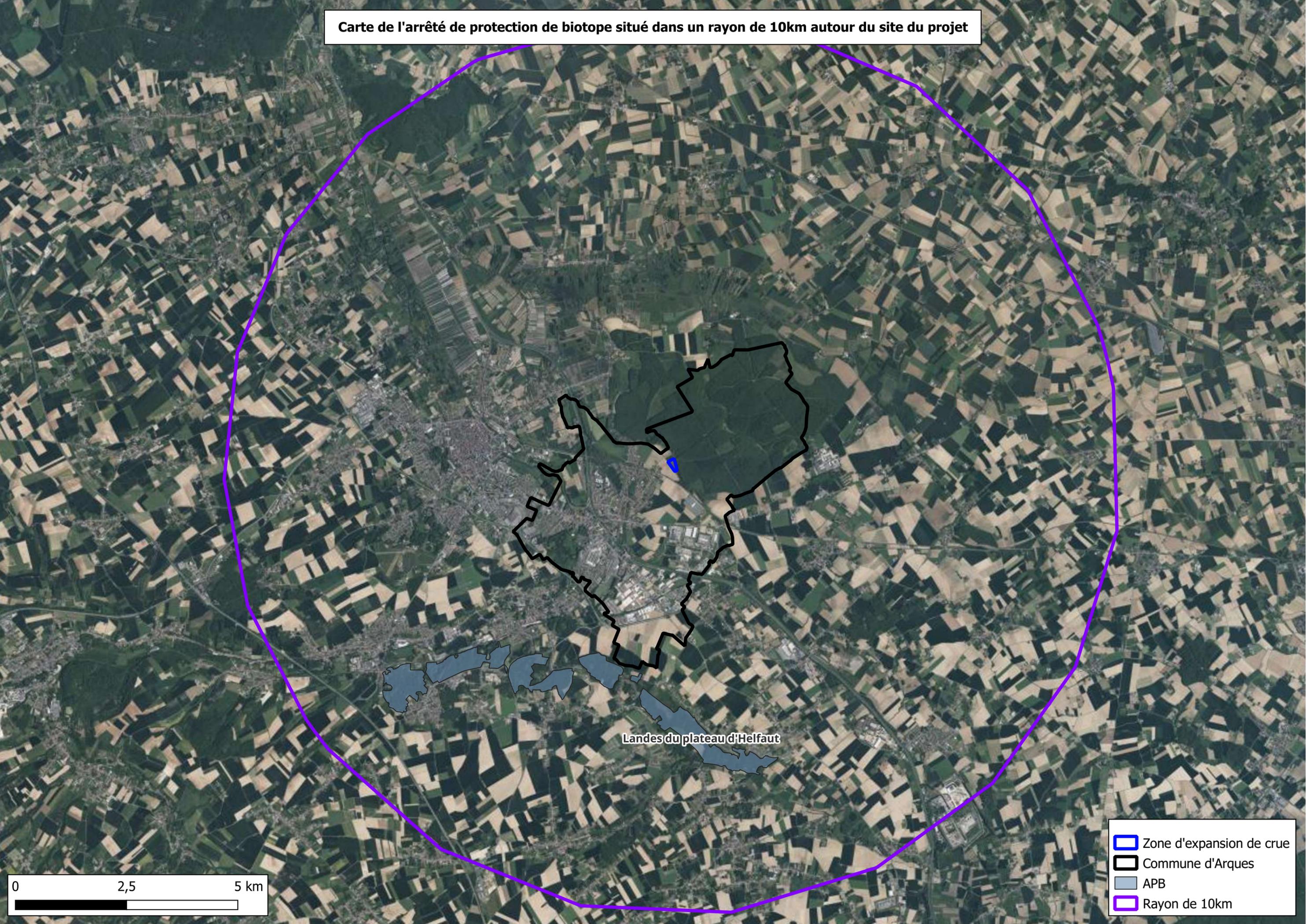


Long Chene (Du)

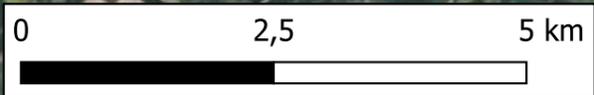
-  Zone d'expansion de crue
-  Commune d'Arques
-  Réserve biologique
-  Rayon de 10km



Carte de l'arrêté de protection de biotope situé dans un rayon de 10km autour du site du projet

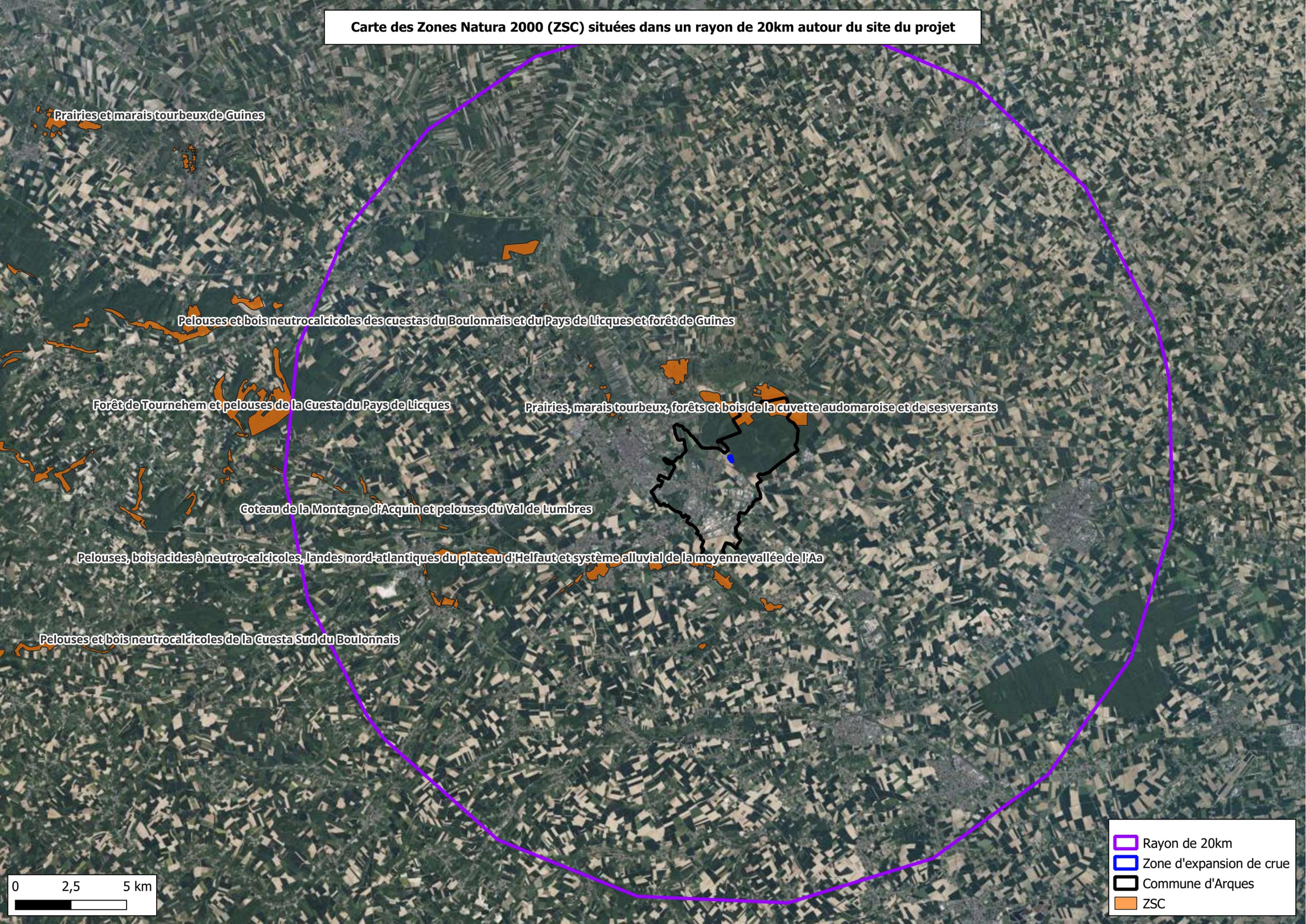


Landes du plateau d' Helfaut



-  Zone d'expansion de crue
-  Commune d'Arques
-  APB
-  Rayon de 10km

Carte des Zones Natura 2000 (ZSC) situées dans un rayon de 20km autour du site du projet



Prairies et marais tourbeux de Guines

Pelouses et bois neutrocalcicoles des cuestas du Boulonnais et du Pays de Licques et forêt de Guines

Forêt de Tournehem et pelouses de la Cuesta du Pays de Licques

Prairies, marais tourbeux, forêts et bois de la cuvette audomaroise et de ses versants

Coteau de la Montagne d'Acquin et pelouses du Val de Lumbres

Pelouses, bois acides à neutro-calcicoles, landes nord-atlantiques du plateau d'Helfaut et système alluvial de la moyenne vallée de l'Aa

Pelouses et bois neutrocalcicoles de la Cuesta Sud du Boulonnais

- Rayon de 20km
- Zone d'expansion de crue
- Commune d'Arques
- ZSC

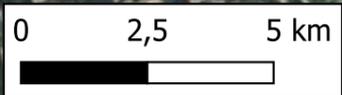


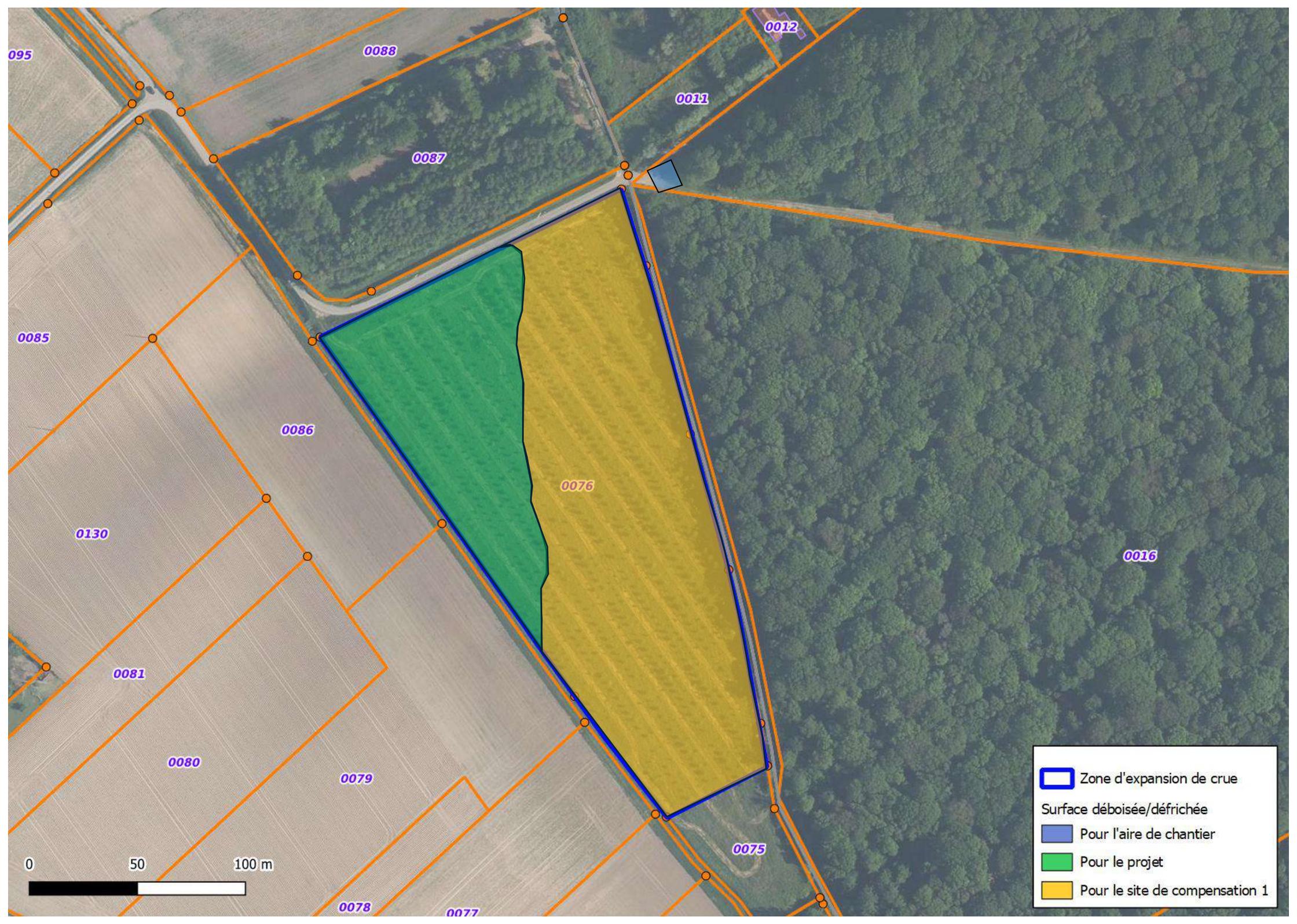
Carte de la Zone Natura 2000 (ZPS) située dans un rayon de 20km autour du site du projet



Marais Audomarois

- Rayon de 20km
- Zone d'expansion de crue
- Commune d'Arques
- ZPS





-  Zone d'expansion de crue
- Surface déboisée/défrichée
-  Pour l'aire de chantier
-  Pour le projet
-  Pour le site de compensation 1



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR3100495 - Prairies, marais tourbeux, forêts et bois de la cuvette audomaroise et de ses versants

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	9
6. GESTION DU SITE	10

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR3100495

1.3 Appellation du site

Prairies, marais tourbeux, forêts et bois de la cuvette audomaroise et de ses versants

1.4 Date de compilation

29/02/1996

1.5 Date d'actualisation

30/06/2006

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Nord-Pas-de-Calais	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr



1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 17/04/2015

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030540173>

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 2,2325°

Latitude : 50,78417°

2.2 Superficie totale

563 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
31	Nord-Pas-de-Calais

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
59	Nord	7 %
62	Pas-de-Calais	93 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
62040	ARQUES
62225	CLAIRMARAIS
62297	EPERLECQUES
62595	MOULLE
59433	NIEURLET
62765	SAINT-OMER
62772	SALPERWICK
62792	SERQUES
62819	TILQUES

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représent-activité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3110 <i>Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (Littorelletalia uniflorae)</i>		0 (0 %)		G	C	C	C	C
3140 <i>Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.</i>		0,05 (0,01 %)		G	C	C	C	C
3150 <i>Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition</i>		4,67 (0,83 %)		G	B	C	B	B
4030 <i>Landes sèches européennes</i>		1,33 (0,24 %)		G	B	C	C	C
6410 <i>Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)</i>		0 (0 %)		G	B	C	C	C
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin</i>		28,2 (5,01 %)		G	B	C	C	C
6510 <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>		2,01 (0,36 %)		G	C	C	C	C
7230 <i>Tourbières basses alcalines</i>		1,7 (0,3 %)		G	B	C	C	C
91E0 <i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>	X	4,19 (0,74 %)		G	C	C	B	C
9120 <i>Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion)</i>		52,87 (9,39 %)		G	C	C	B	C
9160 <i>Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli</i>		208,87 (37,1 %)		G	B	C	B	B
9190 <i>Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à Quercus robur</i>		13,72 (2,44 %)		G	B	C	B	B

• PF : Forme prioritaire de l'habitat.



- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D			
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
F	5339	Rhodeus amarus	p			i	R	DD	C	A	C	B
I	4056	Anisus vorticulus	p			i	P	DD	A	B	C	B
I	1016	Vertigo moulinsiana	p			i	P	DD	B	B	C	B
F	1149	Cobitis taenia	p			i	V	DD	C	B	C	B
A	1166	Triturus cristatus	p			i	P	G	C	C	C	C
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum	p			i	P	DD	D			
M	1321	Myotis emarginatus	p			i	R	DD	C	A	B	B

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».



3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation						
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories				
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D	
P		Achillea ptarmica			i	P							X
P		Alopecurus aequalis			i	P							X
P		Baldellia ranunculoides			i	P							X
P		Butomus umbellatus			i	P							X
P		Callitriche hamulata			i	P							X
P		Carex binervis			i	P							X
P		Centaureon pulchellum			i	P							X
P		Cicuta virosa			i	P							X
P		Cladium mariscus			i	P							X
P		Dactylorhiza fuchsii			i	P				X			
P		Dactylorhiza incarnata			i	P				X			
P		Dactylorhiza praetermissa			i	P				X			
P		Hippuris vulgaris			i	P							X
P		Hottonia palustris			i	P							X
P		Juncus bulbosus			i	P							X
P		Juncus subnodulosus			i	P							X
P		Lathyrus palustris			i	P							X
P		Luzula sylvatica			i	P							X
P		Oenanthe phellandrium			i	P							X



P		Peucedanum palustre			i	P							X
P		Polygala serpyllifolia			i	P							X
P		Potamogeton obtusifolius			i	P							X
P		Potamogeton polygonifolius			i	P							X
P		Primula acaulis			i	P							X
P		Ranunculus circinatus			i	P							X
P		Ranunculus lingua			i	P							X
P		Scirpus sylvaticus			i	P							X
P		Scutellaria minor			i	P							X
P		Sieglingia decumbens			i	P							X
P		Silaum silaus			i	P							X
P		Sium latifolium			i	P							X
P		Stellaria palustris			i	P							X
P		Stratiotes aloides			i	P							X
P		Thalictrum flavum			i	P							X
P		Triglochin palustris			i	P							X
P		Vaccinium myrtillus			i	P							X
P		Valeriana dioica			i	P							X
P		Veronica scutellata			i	P							X

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : **IV, V** : annexe où est inscrite l'espèce (directive « Habitats ») ; **A** : liste rouge nationale ; **B** : espèce endémique ; **C** : conventions internationales ; **D** : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	5 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	15 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	5 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	15 %
N16 : Forêts caducifoliées	60 %

Autres caractéristiques du site

Ce vaste site rassemble un grand complexe de marais d'origine et de nature très variées et plusieurs massifs boisés occupant les versants. Le marais forme une large cuvette topographique de plus de 3000 ha dont le comblement partiel par des lits successifs de tourbes a été favorisé par sa situation géomorphologique particulière. En effet, bien qu'en relation avec la Plaine maritime flamande par le goulet de Watten, l'ancien golfe de St-Omer n'a pas été atteint par les transgressions dunkerquiennes, ce qui a permis le maintien en place et la différenciation de bancs tourbeux épais, affleurants ou recouverts par les alluvions fluviales de l'Aa.

Puis, au fil des siècles, ce golfe de basses terres marécageuses enserrées entre la retombée crayeuse de l'Artois à l'Ouest et les collines argileuses de la Flandre Intérieure à l'Est, a été progressivement exondé et drainé par l'homme qui l'a transformé en un paysage pittoresque d'étangs, de prairies, de cultures maraîchères, de roselières et de bois tourbeux.

Vulnérabilité

: Actuellement, le marais audomarois est devenu un système récepteur vieillissant dont la dynamique d'appauvrissement par atterrissement, assèchement, eutrophisation et reboisement menace de nombreux habitats aquatiques, amphibiens et hygrophiles parmi les plus précieux. Les pressions sur le site sont multiples : tourisme avec mitage linéaire par l'habitat léger de loisirs, extension de la populiculture ; assainissement et drainage avec recalibrage des fossés et cours d'eau dans les secteurs agricoles, abandon des pratiques extensives de gestion (pâturage, fauche).

Dans ce contexte, le vieillissement et l'altération de ce système tourbeux ne pourront être enrayerés que par des mesures actives de réhabilitation du site avec préservation, régénération et gestion conservatoire ultérieure à l'échelle de chaque marais, en répartissant dans l'espace les activités touristiques, les secteurs naturels à protéger des aménagements, les secteurs agricoles intensifiés, une gestion cohérente de l'ensemble étant toutefois nécessaire pour garantir la pérennité du fonctionnement hydraulique et hydrologique du système (contrôle des rejets, entretien du réseau aquatique). Ainsi, la concertation à engager dans le cadre de la mise en place du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux devrait garantir à long terme le maintien de la qualité biologique et écologique de ce marais.

Cette concertation devrait aboutir à des programmes concrets d'intervention (coupe de saules, débroussaillage, fauche de roselières et mégaphorbiaies, pâturage extensif, étrépage, fauche exportatrice de layons,...) ciblés vers les habitats d'intérêt communautaire à développer en priorité.

Les secteurs proposés pour le moment (du fait de leur statut foncier) bénéficient déjà pour partie de ces mesures de gestion spécifiques. Après de nombreuses années d'expérimentations et d'intervention ciblées, les résultats sont très prometteurs malgré les difficultés multiples rencontrées, et devraient servir d'exemples pour les autres parties du marais et les bois pour lesquels la concertation est encore en cours.

4.2 Qualité et importance

La coexistence d'un marais humanisé et exploité pour la maraîchage, assemblage régulier de parcelles allongées séparées par des fossés en eau, et d'anciennes tourbières abandonnées ayant formé de vastes étangs aujourd'hui recolonisés par des habitats naturels de grande valeur patrimoniale, constitue à l'heure actuelle la richesse majeure du marais audomarois (actuellement limité à la Réserve Naturelle Volontaire du Romelaëre et à des parcelles éparses appartenant au Département du Pas-de-Calais, ce qui est loin de constituer des unités écologiques et cohérentes pour le moment), dont nous rappellerons les principaux intérêts phytocœnotiques (habitats d'intérêt communautaire les plus remarquables) :

- exceptionnel groupement relique à Aloès d'eau [Hydrocharito morsus-ranae-Stratiotetum aloidis] typique des eaux claires de la tourbe et qui ne subsiste bien individualisé que dans les chenaux isolés du système général des canaux de plus en plus



pollués. Cet habitat aquatique rare en France est certainement le plus original et l'un des plus remarquables habitats d'intérêt communautaire du site ;

- grands herbiers aquatiques à Potamot luisant, (Potametum lucentis...) ;
- voiles flottants du Lemno trisulcae-Spirodeletum polyrhizae... ;
- Mégaphorbiaie tourbeuse mésotrophe du Lathyro palustris-Lysimachietum vulgaris,

Les systèmes forestiers des versants (Forêt d'Éperlecques, d'une part, Forêt domaniale de Clairmarais d'autre part), à la charnière entre les forêts atlantiques et les forêts subatlantiques, révèlent des groupements très significatifs de ce glissement chorologique. Ainsi en est-il de la Hêtraie acidiphile atlantique de l'Ilici aquifolii-Fagetum sylvaticae, encore bien développée sous diverses sous-associations et variantes (à Vaccinium myrtillus et Dechampsia flexuosa dans les conditions les plus acides sur argiles à silex lessivés du plateau et des hauts de versant, à Luzula maxima et fougères en conditions plus hygrophiles, à Melica uniflora sur les sols bruns plus mésotrophes), plus ou moins en limite d'aire vers l'Est d'une part, et des différentes chênaies édaphiques particulièrement bien représentées à Clairmarais (Primulo elatoris - Carpinetum betuli, Quercu robori - Betuletum pubescentis, forêt climacique acidocline des argiles Yprésiennes (Primulo vulgaris-Carpinetum betuli...) d'autre part.

Quelques végétations plus ponctuelles ou très originales (mais ne relevant pas toutes de la Directive) confortent l'intérêt général de ces systèmes forestiers : fragments de landes, forêt climacique acidocline des argiles Yprésiennes (Primulo vulgaris-Carpinetum betuli) et surtout les végétations hygrophiles acidiphiles du Carici demissae-Agrostietum caninae, dont le développement est optimal dans les layons forestiers inondables, et les prairies régressives à Molinia coerulea, Juncus acutiflorus et Succisa pratensis.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	K02.02	Accumulation de matière organique		I
H	K02.03	Eutrophisation (naturelle)		I
L	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
L	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		I
L	A11	Autres activités agricoles		I
L	G01.03	Véhicules motorisés		I
L	H05	Pollution des sols et déchets solides (hors décharges)		I
L	J02.01.03	Comblement des fossés, digues, mares, étangs, marais ou trous		I
L	J02.06	Captages des eaux de surface		I
L	J02.12	Endigages, remblais, plages artificielles		I
M	B01	Plantation forestière en milieu ouvert		I
M	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
M	D01.02	Routes, autoroutes		I
M	G01.02	Randonnée, équitation et véhicules non-motorisés		I
M	G05	Autres intrusions et perturbations humaines		I
M	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I



M	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I
M	K01.02	Envasement		I
M	K01.03	Assèchement		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
M	A04	Pâturage		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété d'une association, groupement ou société	%
Domaine départemental	%
Domaine de l'état	%

4.5 Documentation

Nombreuses études réalisées par le Centre régional de phytosociologie / Conservatoire botanique national de Bailleul depuis 1990.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
13	Terrain acquis par un département	23 %
37	Réserve naturelle volontaire	15 %
80	Parc naturel régional	100 %
21	Forêt domaniale	62 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
37	ROMELAERE	/	0%
80	NORD PAS DE CALAIS	-	100%



Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : PNR Audomarois, EDEN 62, ONF.

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation

- Plan de gestion écologique pour la Réserve Naturelle Volontaire du Romelaere.
- Plan d'Aménagement pour la forêt domaniale de Clairmarais.
- Plan de gestion pour la forêt domaniale d'Eperlecques